[55r., 113.tif]

d'organisation des bureaux de la poste aux lettres, memoire de 30. feuilles. Fini de lire la Consultation pour les négocians de dix villes de France, fesant le commerce des toiles de cotton contre la nouvelle Compagnie des Indes, par M. de la Cretelle, ouvrage tres bien ecrit, appuyant bien le droit de proprieté contre les loix prohibitives. Le domestique Viennois de Louise me pria de le recommander au nouvel Envoyé de Dannemarc. Schwarzer chez moi. A 1h. passé chez Louise, elle toussoit plus qu' <hier>. Il y avoit encore Elis.[abeth] Thun. Diné chez le Pce Schwarzenberg avec ma belle soeur et Mrs Escher de Zurich. Ceux la me parlerent assez mal François, mais avec interet de bien des choses, l'ainé chercha a excuser nos loix prohibitives et dit que celles de la France ne sont point observées, que les linons Suisses vont en France comme auparavant. Remis a l'Empereur le raport relatif a ses ordres de placer tous les fouriers. Je trouvois le Mal Haddik assis avec les domestiques souffrant de la jambe. Le soir chez Me de Wallenstein Ulfeld, ma bellesoeur et le Pce Lobkowiz y vinrent. Fini la soirée chez Louise ou les Gall ne m'amuserent pas, je partis un peu affligé fort injustement.

Comme hier le tems.